

Département du
Val d'Oise

REPUBLIQUE FRANCAISE

Arrondissement
PONTOISE
Canton de l'Hautil

Mairie de Boisemont

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 28 avril 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-huit avril, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à vingt heures quarante-cinq en session publique au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean Claude Wanner, Maire.

Date de convocation : le 18 avril 2014

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 15

Nombre de membres votants : 15

Etaient Présents : Messieurs Wanner, Briandet, Kutos, Leblanc, Michel, Morel, Pernel, Touazi, Mesdames Caignard, Daine, Delaunoy, Guerout, Hardy, Savill, Paranthoen.

Secrétaire de séance : Madame Martine DAINE

1 – COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance du Conseil Municipal, celui-ci est adopté à l'unanimité.

2 – COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Monsieur le Maire donne lecture du compte administratif 2013

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le compte administratif 2013 présentant les résultats suivants :

Sections	Dépenses	Recettes	Résultats
FONCTIONNEMENT	731.942,23	955.049,86	223.107,63
INVESTISSEMENT	368.300,23	303.919,78	-64.380,45

3 – COMPTE DE GESTION 2013

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée le compte de gestion 2013 émis par le receveur municipal conforme aux écritures du compte administratif.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

Approuve le compte de gestion 2013.

4 – VOTE DU TAUX D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES 2014

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter le taux de la TEOM qui était de 8,30% pour 2013.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Fixe le taux de la TEOM 2014 à 8,30%.

5 – VOTE DES TAXES COMMUNALES

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter le taux des taxes communales 2014 et rappelle ceux-ci :

Taxe d'habitation	10,13
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	10,14
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	36,13

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Adopte les taux des taxes communales pour l'année 2014 énoncés ci-dessus.

6 – BUDGET PRIMITIF 2014

Monsieur le Maire présente le projet de budget primitif 2014.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité le budget primitif 2014 présenté par Monsieur le Maire comme suit :

Sections	Crédits votés	Dont RAR
Investissement		
Dépenses	1 013 852,69	388 051,93
Recettes	1 013 852,69	399 961,40
Fonctionnement		
Dépenses	1 246 758,14	
Recettes	1 246 758,14	

7 – CONTRAT DE PRESTATION MUSIQUE DU SDIS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que pour la commémoration de la victoire du 8 mai 1945, il a été demandé la participation d'une formation musicale du SDIS.

Considérant qu'il y a lieu d'établir un contrat de prestation,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

Décide d'autoriser le Maire à signer le contrat de prestation pour la participation de la musique du SDIS à la commémoration de la victoire du 8 mai 1945.

Précise que le coût de la prestation, 200 €, sera imputé au budget communal.

8 - COMMISSION COMMUNALE DE SECURITE INCENDIE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il faut nommer un responsable pour la commission communale de sécurité incendie.

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

PROPOSE :

Monsieur Jean-François PERNEL

9 – DEMANDE DE SUBVENTION SUR RESERVE PARLEMENTAIRE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de deux projets :

- Création d'une mezzanine dans le bâtiment communal abritant une micro-crèche
- Achats de radars pédagogiques et de matériels signalétiques pour la voirie

Soit pour un total de 20.000 HT Avec le concours financier de Monsieur le Député sur sa réserve parlementaire.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

SOLLICITE le Ministère de l'Intérieur pour l'inscription 2014 de cette opération au titre du programme subventionné « concours spécifiques et administration ».

Fin de séance à 22 h 30

Le Maire,

JC WANNER